DEPARTEMENT DU GARD

Envoyé en préfecture le 12/04/2023
Reçu en préfecture le 12/04/2023
Publié le
ID : 030-213002421-20230328-092023-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST CHRISTOL DE RODIERES 30760
N°09/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit mars à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nathalie FORGEROU, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 11
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 10
NOMBRE DE PROCURATION 0
NOMBRE DE SUFFRAGE : 10
Date de convocation : le 23 mars 2023

Présents : Mmes Magali ARNAL, Karine GAILLARD, Nathalie FORGEROU, Edith MARSCHAL, Pascaline GITZHOFER, Virginie VERAN
Mrs Hervé CLEMENT, Robert HAMON, , Manuel CABANERO, Alain FONTAINE

Absents : M. Olivier GUEDON

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Mme Magali ARNAL

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022,
Statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- un excédent de fonctionnement de :	282 629,70 €
- un déficit de fonctionnement de :	0,00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice	
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	32 752,27 €
B Résultats antérieurs reportés	
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	249 877,43 €
C Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	**282 629,70 €**
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
D Solde d'exécution d'investissement	-41 389,16 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	0,00 €
Besoin de financement F =D+E	**-41 389,16 €**
AFFECTATION = C =G+H	**282 629,70 €**
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	41 389,16 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	241 240,54 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0,00 €

Envoyé en préfecture le 12/04/2023
Reçu en préfecture le 12/04/2023
Publié le
ID : 030-213002421-20230328-092023-DE

Le conseil municipal,
APPROUVE à l'unanimité l'affectation de résultat présenté ci-dessous.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Certifié exécutoire par Madame Nathalie FORGEROU, Maire, compte tenu la transmission en préfecture le 5 avril 2023 et de la publication le 5 avril 2023. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Madame Le Maire
Nathalie FORGEROU

MAIRIE DE ST-CHRISTOL-DE-RODIERES (GARD)